

FICHE DE SECURITE ET DE SANTE

DIPP SANITAIRE & ANTICALCAIRE - JOURNALIER	Date de révision: 20/01/2009 Remplace: /
	SOCIÉTÉ RESPONSABLE: INNOVIS SPRL MIDDELMOLENLAAN 20 2100 DEURNE (ANVERS - BELGIQUE) Tél:003236471678 Fax:003236446834 Tél Urgences: 070.245.245 Tél Urgences mondiale: XX32.70.245.245 E-mail:info@innovis.be Site web:www.innovis.be

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT:

Identification : préparation liquide
Application du produit : nettoyant acide
Concentrations utilisées : 1 - 10 % dans l'eau

2. IDENTIFICATION DES DANGERS:

Ceci est une préparation dangereuse comportant les risques suivants: Irritant pour les yeux.

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR COMPOSANTS:

Composant dangereux	%	Symbole	Phrases R	CAS N°	EINECS N°
D-glucoside de décyle	0,5 - 2,5	Xi	41	68515-73-1	259-218-1
Acide citrique	10 - 25	Xi	36	77-92-9	201-069-1

4. PREMIERS SECOURS:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants
Contact avec le peau : rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, consulter un médecin
Contact avec les yeux : rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, consulter un médecin
Ingestion : laisser rincer la bouche et prévenir le médecin ou bien transporter à l'hôpital
Inhalation : en cas de troubles sévères ou persistants: air frais, repos, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

Produits extincteurs : ininflammable
Produits extincteurs à éviter : aucun
Mesures de précaution spéciales en cas d'incendie : aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:

Mesures préventives : conserver dans un emballage bien fermé, hors de portée des enfants

Mesures de précaution personnelles : ne pas manger, boire ou fumer pendant l' utilisation.

Mesures de précaution concernant l'environnement : ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques

Mesures en cas de fuite : diluer avec l'eau

7. MANIPULATION ET STOCKAGE:

Mesures de précaution spéciales lors de l'entreposage et la manipulation : conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé

Matériel d'emballage à éviter : métaux

Mesures préventives : traiter avec prudence afin d'éviter des fuites

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE:

Protection contre l'inhalation : aucun

Protection de la peau : aucun

Protection des yeux : lunettes

Autres protections : aucun

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues :



/,

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

Point de fusion/trajet de fusion °C	: 0
Point d'ébullition/trajet d'ébullition, °C	: 100
pH	: 2,6
pH 1% dilué dans l'eau	: /
Tension de vapeur/20°C,Pa	: 2332
Densité relative/20°C	: 1,021
Etat physique/20°C	: liquide
Point d'éclair, °C	: /
Combustion spontanée,°C	: /
Solubilité dans l'eau	: complètement soluble
Odeur	: caractéristique
Viscosité dynamique, mPa.s/20°C	: 560
Viscosité cinématique, mm²/s/20°C	: 548
Composé organique volatile (COV), %	: 0
Composé organique volatile (COV), g/l	: 0

10. STABILITE ET REACTIVITE:

Reactions dangereuses avec : aucun connu
Circonstances à éviter : stable sous conditions normale

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

Sur la préparation même : pas applicable sous directive CEE courant de préparations
Informations générales : voir ingrédients sous rubrique 3
Toxicité aiguë calculée; DL50 Rat: 4819 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:

Sur la préparation même : pas applicable sous directive CEE courant de préparations
Informations générales : voir ingrédients sous rubrique 3
Dégradation biochimique : Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
Classe de danger pour l'eau, WGK: 1

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION:

Dans les concentrations données, le produit peut être évacué dans les égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7.
D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT:

Classification : /
Numéro d'identification du danger : /
Numéro d'identification de la substance : ADR non réglementé, /, /
Étiquettes : /

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES:

Symboles:



Irritant

Phrases de risque

R36 Irritant pour les yeux.

Phrases de sécurité

/

S2 Conserver hors de portée des enfants.
S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient

/

16. AUTRES INFORMATIONS:

Phrases R, mentionnées au point 3 ne sont pas applicables sur la préparation.

Les risques liés à la préparation et à ses composants dangereux: R36 Irritant pour les yeux. R41 Risque de lésions oculaires graves.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes: 9, 16

Étiquetage par Règlement (CE) No 648/2004: Agents de surface non ioniques <5% , Conservateurs (Phenoxyethanol, Ethylhexylglycerin) , Parfums

Cette feuille d'information concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II de la directive REACH (CE) 1907/2006. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée, néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires en vue de répondre à la législation et aux règlements locaux. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.

Numéro de référence MSDS: ECM-5816,1-F